



INFO CGT

Issoire, le 21 Octobre 2019

Objet : Congés imposés fin d'année et autres.

Les agents de maîtrise du secteur de la Fonderie LITHIUM annoncent aux salariés les prises de congés :

1. Suite à une baisse de la charge.
2. Pour la fermeture de fin d'année.

Sur la fermeture de fin d'année, la direction au CSE du 30 Septembre a présenté (voir annexe au recto qui n'est qu'une prévision) la fermeture des tranches 1 et 2 du Lithium, du 19 Décembre à 21H00 au 02 Janvier à 5H00.

Cette fermeture représenterait une prise de jours de congés différente d'une équipe à l'autre :

- Equipe 1 prise de **8 jours de congés.**
- Equipe 2 prise de **9 jours de congés.**
- Equipe 3 prise de **9 jours de congés.**
- Equipe 4 prise de **7 jours de congés.**
- Equipe 5 prise de **6 jours de congés.**

Sur la baisse de charge, la direction n'a fait aucune annonce en CSE et cette question n'est pas à l'ordre du jour du CSE d'Octobre qui est programmer demain à 8H00.

Nous vous rappelons, qu'en cas de déblocage de jours CPT le délai de prévenance est de 1 mois minimum (Accord 35 Heures). Nous vous rappelons également, que la direction ne peut pas imposer aux salariés des jours de congés qui ne sont pas acquis et des jours de congés sans solde.

Donc, si vous n'avez pas ou plus de jours de congés la direction ne peut rien vous imposer.